

## **DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES**

Etablies conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées  
par l'Union Européenne

**1<sup>er</sup> janvier 2014 – 30 septembre 2014**

# Groupe Air France-KLM

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>			
Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	Notes	2014	2013 Retraité <sup>(*)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>18 700</b>	<b>19 397</b>
Autres produits de l'activité		17	9
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>18 717</b>	<b>19 406</b>
Charges externes	7	(11 748)	(12 103)
Frais de personnel	8	(5 506)	(5 691)
Impôts et taxes		(130)	(137)
Amortissements		(1 156)	(1 163)
Dépréciations et provisions		(77)	(117)
Autres produits et charges		(60)	(2)
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>40</b>	<b>193</b>
Cessions de matériels aéronautiques		(5)	(5)
Autres produits et charges non courants	9	75	(232)
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>110</b>	<b>(44)</b>
Coût de l'endettement financier brut		(337)	(359)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		57	60
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(280)</b>	<b>(299)</b>
Autres produits et charges financiers	10	(333)	19
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>		<b>(503)</b>	<b>(324)</b>
Impôts	11	11	(68)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(492)</b>	<b>(392)</b>
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	12	(15)	(210)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(507)</b>	<b>(602)</b>
Résultat net des activités non poursuivies	13	(4)	(41)
<b>Résultat net</b>		<b>(511)</b>	<b>(643)</b>
- Propriétaires de la société mère		(514)	(651)
- Participations ne donnant pas le contrôle		3	8
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros) - de base et dilué		(1,74)	(2,20)
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros) - de base et dilué		(1,73)	(2,06)
Résultat net des activités non poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros) - de base et dilué		(0,01)	(0,14)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(\*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

# Groupe Air France-KLM

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

*En millions d'euros*

Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	2014	2013 Retraité <sup>(*)</sup>
<b>Résultat net</b>	<b>(511)</b>	<b>(643)</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Variation de la juste valeur portée en autres éléments du résultat global	(67)	250
Variation de la juste valeur transférée en résultat	(250)	-
<b>Couverture de juste valeur</b>		
Partie efficace de la variation de juste valeur portée en autres éléments du résultat global	27	(43)
Variation de la juste valeur transférée en résultat	74	-
<b>Couverture des flux de trésorerie</b>		
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global	35	103
Variation de la juste valeur transférée en résultat	(62)	(89)
<b>Variation de la réserve de conversion</b>	<b>10</b>	<b>(6)</b>
<b>Impôt différé sur les éléments recyclables du résultat global</b>	<b>(26)</b>	<b>3</b>
<b>Éléments recyclables du résultat global des sociétés mises en équivalence, nets d'impôts</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>
<b>Total des autres éléments recyclables du résultat global</b>	<b>(259)</b>	<b>214</b>
<b>Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies</b>	<b>(2 381)</b>	<b>(45)</b>
<b>Impôt différé sur les éléments non recyclables du résultat global</b>	<b>609</b>	<b>5</b>
<b>Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies des sociétés mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
<b>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</b>	<b>(1 772)</b>	<b>(41)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>	<b>(2 031)</b>	<b>173</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(2 542)</b>	<b>(470)</b>
- Propriétaires de la société mère	(2 531)	(476)
- Participations ne donnant pas le contrôle	(11)	6

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(\*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

# Groupe Air France-KLM

## BILAN CONSOLIDÉ

<b>Actif</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>30 septembre 2014</b>	<b>31 décembre 2013</b> <b>Retraité<sup>(*)</sup></b>
Goodwill	250	237
Immobilisations incorporelles	991	896
Immobilisations aéronautiques	9 122	9 391
Autres immobilisations corporelles	1 752	1 819
Titres mis en équivalence	161	177
Actifs de pension	465	2 454
Autres actifs financiers <sup>(**)</sup>	1 411	1 963
Impôts différés	904	434
Autres débiteurs	192	113
<b>Actif non courant</b>	<b>15 248</b>	<b>17 484</b>
Actifs détenus en vue de la vente	5	91
Autres actifs financiers <sup>(**)</sup>	806	1 031
Stocks et encours	552	511
Créances clients	2 030	1 775
Créances d'impôt société	64	23
Autres débiteurs	850	822
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 213	3 684
<b>Actif courant</b>	<b>7 520</b>	<b>7 937</b>
<b>Total actif</b>	<b>22 768</b>	<b>25 421</b>

<sup>(\*)</sup> Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

<sup>(\*\*)</sup> Dont :

<i>En millions d'euros</i>	<b>30 septembre 2014</b>	<b>31 décembre 2013</b>
Dépôts liés aux dettes financières	743	780
Valeurs mobilières de placements (y compris comptes de trésorerie nantis)	693	951

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

# Groupe Air France-KLM

## BILAN CONSOLIDÉ (suite)

<b>Passif et capitaux propres</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>30 septembre 2014</b>	<b>31 décembre 2013</b> <b>Retraité<sup>(*)</sup></b>
Capital	300	300
Primes d'émission et de fusion	2 971	2 971
Actions d'autocontrôle	(85)	(85)
Réserves et résultat	(3 472)	(941)
<b>Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)</b>	<b>(286)</b>	<b>2 245</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	35	48
<b>Capitaux propres</b>	<b>(251)</b>	<b>2 293</b>
Provisions et avantages du personnel	3 428	3 102
Dettes financières	8 001	8 596
Impôts différés	15	178
Autres créditeurs	331	397
<b>Passif non courant</b>	<b>11 775</b>	<b>12 273</b>
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	58
Provisions	612	670
Dettes financières	1 932	2 137
Dettes fournisseurs	2 332	2 369
Titres de transports émis et non utilisés	2 871	2 371
Programmes de fidélisation	757	755
Dettes d'impôt société	2	2
Autres créditeurs	2 617	2 327
Concours bancaires	121	166
<b>Passif courant</b>	<b>11 244</b>	<b>10 855</b>
<b>Total passif</b>	<b>23 019</b>	<b>23 128</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>22 768</b>	<b>25 421</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(\*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

*En millions d'euros*

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2012 (retraité)<sup>(*)</sup></b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(85)</b>	<b>406</b>	<b>3 592</b>	<b>48</b>	<b>3 640</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	240	240	-	240
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	8	8	-	8
Gain/(perte) lié aux couvertures de juste valeur	-	-	-	-	(28)	(28)	-	(28)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	(40)	(40)	(1)	(41)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	(5)	(5)	(1)	(6)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	<b>175</b>	<b>175</b>	<b>(2)</b>	<b>173</b>
Résultat de la période	-	-	-	-	(651)	(651)	8	(643)
<b>Résultat global</b>	-	-	-	-	<b>(476)</b>	<b>(476)</b>	<b>6</b>	<b>(470)</b>
Rémunération fondée sur des actions OCEANE	-	-	-	-	70	70	-	70
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(7)	(7)
<b>Au 30 septembre 2013 (retraité)<sup>(*)</sup></b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(85)</b>	<b>2</b>	<b>3 188</b>	<b>44</b>	<b>3 232</b>
<b>Au 31 décembre 2013 (retraité)<sup>(*)</sup></b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(85)</b>	<b>(941)</b>	<b>2 245</b>	<b>48</b>	<b>2 293</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(297)	(297)	-	(297)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	(39)	(39)	-	(39)
Gain/(perte) lié aux couvertures de juste valeur	-	-	-	-	67	67	-	67
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	(1 757)	(1 757)	(15)	(1 772)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	9	9	1	10
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	<b>(2 017)</b>	<b>(2 017)</b>	<b>(14)</b>	<b>(2 031)</b>
Résultat de la période	-	-	-	-	(514)	(514)	3	(511)
<b>Résultat global</b>	-	-	-	-	<b>(2 531)</b>	<b>(2 531)</b>	<b>(11)</b>	<b>(2 542)</b>
Distribution de dividendes	--	--	--	--	--	--	(23)	(23)
<b>Au 30 septembre 2014</b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(85)</b>	<b>(3 472)</b>	<b>(286)</b>	<b>35</b>	<b>(251)</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(\*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

En millions d'euros

Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	Notes	2014	2013 Retraité <sup>(*)</sup>
Résultat net des activités poursuivies		(507)	(602)
Résultat net des activités non poursuivies	13	(4)	(41)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		1 240	1 287
Dotations nettes aux provisions financières		37	10
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(13)	1
Résultat sur cessions de filiales et participations	9	(184)	(9)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		134	12
Résultat de change non réalisé		148	(75)
Pertes de valeur	9	110	31
Résultats des sociétés mises en équivalence	12	15	210
Impôts différés		(40)	38
Autres éléments non monétaires		(204)	109
<b>Sous-total</b>		<b>732</b>	<b>971</b>
<b>Dont activités non poursuivies</b>		<b>(6)</b>	<b>(6)</b>
(Augmentation) / diminution des stocks		(29)	(17)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(187)	(251)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		(82)	86
Variation des autres débiteurs et créditeurs		570	493
Variation du besoin en fond de roulement des activités non poursuivies		20	12
<b>Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>1 024</b>	<b>1 294</b>
Prise de contrôle de filiales et participations, achat de parts dans les sociétés non contrôlées		(41)	(22)
Investissements corporels et incorporels		(1 155)	(956)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	9	354	26
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		82	170
Dividendes reçus		20	17
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		260	51
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		(20)	(3)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>		<b>(500)</b>	<b>(717)</b>
Emission de nouveaux emprunts		1 300	1 404
Remboursement d'emprunts		(1 753)	(1 012)
Remboursement de dettes résultant de contrats de location-financement		(454)	(448)
Augmentation des prêts		(24)	(113)
Diminution des prêts		55	128
Dividendes distribués		(2)	(3)
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>(878)</b>	<b>(44)</b>
Effet des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants		(77)	(30)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>(431)</b>	<b>503</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		3 518	3 160
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		3 093	3 660
Variation de la trésorerie nette des activités non poursuivies		(6)	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(\*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

**NOTES AUX DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES**

**1<sup>er</sup> janvier – 30 septembre 2014**

# Groupe Air France-KLM

## 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

L'activité principale est le transport aérien de passagers. Les activités du groupe incluent également le transport aérien de fret, la maintenance aéronautique et toute autre activité en relation avec le transport aérien notamment l'avitaillement et le transport aérien à la demande.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2 rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation, qui est également la monnaie fonctionnelle du groupe est l'euro.

## 2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2013

### 2.1. Application anticipée de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes »

L'IASB a publié le 20 mai 2013 une nouvelle interprétation relative au traitement des taxes prélevées par une autorité publique, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le groupe a décidé de l'appliquer par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'impact réside essentiellement en une allocation différente de la charge lors des clôtures intermédiaires (31 mars, 30 juin et 30 septembre). Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ne sont pas affectés de façon significative par l'application de cette interprétation.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2013 ont été retraités afin de permettre la comparaison.

Conformément à tout nouveau texte, l'application a été faite de manière rétrospective.

L'application anticipée de l'interprétation IFRIC 21 a eu les impacts suivants :

- dans le compte de résultat consolidé au 30 septembre 2013, une charge supplémentaire de 2 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes d'impôts et taxes, entraînant un impact de (0,01) euro sur le résultat net par actions propriétaires de la société mère.

- dans le bilan consolidé, 3 millions d'euros ont été retraités dans les réserves consolidées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### 2.2. Présentation des comptes du groupe CityJet en activité non poursuivie

Le 20 décembre 2013, Air France a reçu de la société Intro Aviation GmbH une offre ferme d'achat de CityJet et de sa filiale VLM. Les instances représentatives du personnel des sociétés concernées ont été informées et consultées afin de permettre la finalisation de la cession. Le groupe CityJet, qui a toujours agi sous sa propre marque, est constitué par les seules compagnies aériennes du groupe qui opèrent :

- en dehors du schéma d'ensemble court/moyen-courrier défini par le plan Transform 2015

- essentiellement sur la base de London City qui s'avère non complémentaire aux activités du groupe

- avec peu de liens opérationnels ou peu de « métiers » intégrés au regard du reste de l'entreprise (maintenance, systèmes d'informations...).

Cette unité représente une composante identifiable, d'un degré d'intégration au groupe limité et néanmoins majeure en termes de métier.

L'ensemble des éléments présentés ci-dessus a déclenché le traitement de ce groupe en activité non poursuivie à compter du 31 décembre 2013, telle que définie dans la norme IFRS 5.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2013 ont donc été retraités afin de permettre la comparaison.

Le détail du résultat net des activités non poursuivies est donné en note 13.

La cession de l'ensemble CityJet et VLM a été réalisée le 30 avril 2014 (voir note 5).

## 3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

### 3.1. Intervenues au cours de la période

Le 19 février 2014, les sociétés Air France-KLM et GOL Linhas Aéreas Inteligentes ont signé un partenariat stratégique exclusif renforçant leur coopération commerciale entre le Brésil et l'Europe. Dans le cadre de cet accord, Air France-KLM a pris une participation de 1,5% dans le capital de GOL Linhas Aéreas Inteligentes ainsi qu'un droit d'exclusivité long terme.

Le 5 juin 2014, Air France-KLM a émis un emprunt obligataire de 600 millions d'euros. Le groupe a parallèlement procédé à un échange partiel des obligations émises en 2009, tel que développé dans la note 22 des états financiers consolidés semestriels.

Au cours de la période, le groupe a poursuivi la revue stratégique de son activité tout cargo, différents scénarii ayant été étudiés. Après avoir fortement réduit son exploitation à Paris CDG au cours des dernières années, le groupe a décidé de réduire sa flotte d'avions tout cargo à Schiphol (Pays-Bas) soit par un rapprochement avec un tiers, soit par une restructuration interne. Les impacts liés à ces réflexions sont décrits en note 9.

Le groupe a cédé, le 9 septembre 2014, 4 475 819 actions de la société espagnole Amadeus IT Holding S.A. ("Amadeus"). Cette opération est décrite en note 9.

Du 14 au 29 septembre 2014, un mouvement de grève des pilotes de la société Air France a fortement perturbé l'activité du groupe. L'impact cumulé sur le résultat d'exploitation de la baisse de recettes liée aux passagers non transportés, des coûts directs évités, ainsi que des surcoûts est évalué à environ 330 millions d'euros au 30 septembre 2014.

Par ailleurs, entre le début et la fin de la grève, le groupe a constaté un retard dans les engagements de réservation sur le quatrième trimestre, sans qu'il soit possible d'évaluer de manière précise la part de ce retard due à la grève et celle due à l'évolution défavorable de la demande observée au début de l'été et qui s'est confirmée depuis. Le groupe estime qu'une partie de ce retard d'engagement pourra être réduite progressivement dans les semaines qui viennent, sans qu'il soit possible de quantifier avec précision ce rattrapage compte tenu du caractère exceptionnel de l'évènement.

Au cours de la période écoulée, la forte baisse des taux dans la zone Euro a entraîné un ajustement des hypothèses de taux d'actualisation à long terme de 105 points de base, générant une augmentation de 3,5 milliards d'euros de la valorisation des engagements retraite. En dépit d'une bonne performance des actifs de couverture, le groupe a constaté une variation négative des autres éléments du résultat global d'un montant de 1,8 milliard d'euros après impôt.

### 3.2. Postérieurs à la clôture

Il ne s'est produit aucun événement postérieur à la clôture ayant un impact significatif sur les états financiers.

## 4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 4.1. Principes comptables

#### Principes de préparation des états financiers consolidés résumés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2014 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés résumés. Ils sont présentés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2013.

# Groupe Air France-KLM

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2014 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2013, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 octobre 2014.

## Évolution du référentiel comptable

L'interprétation IFRIC 21 « Droits ou Taxes » a été appliquée par anticipation et pour la première fois par le groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, tel que décrit en note 2.1.

Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » sont appliquées par le groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette mise en application n'a pas d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 septembre 2014.

Les amendements aux normes IAS 32 « Présentation - Compensation des actifs et des passifs financiers », IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » et IAS 39 « Novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 septembre 2014.

Les textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union Européenne sont décrits ci-dessous. Ils seront applicables de manière obligatoire, sous réserve de leur approbation par l'Union Européenne :

- L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015,
- L'amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- L'amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- L'amendement à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- La norme IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires**

### Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

### Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

## Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

## 4.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 4 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2013, concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les instruments financiers,
- les impôts différés actifs,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les provisions (y compris les avantages du personnel).

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte de crise économique et financière qui s'est développée depuis 2008 et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs courants et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, i.e. les actifs non courants, les hypothèses sont fondées sur une croissance limitée.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

## 5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014

### Acquisition

Le 30 juin 2014, les sociétés Air France Industrie US et Sabena technics sont parvenues à un accord à l'issue duquel le groupe Air France-KLM acquiert 100% du capital de Barfield, spécialiste américain du support équipements dans le domaine de la maintenance.

Conformément aux dispositions prévues par les normes IFRS 3 et IFRS 10, la société Barfield a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et intégrée globalement dans les comptes du groupe à compter de sa date d'acquisition. Le goodwill afférent s'élève à 7 millions d'euros.

### Cession

Le 30 avril 2014, le groupe a cédé à la société Intro Aviation GmbH ses filiales CityJet et VLM, compagnies aériennes régionales irlandaise et belge auparavant détenues à 100%.

Ces deux entités ayant été revalorisées à leur valeur de cession dans le cadre de leur classement en tant qu'activité non poursuivie en 2013 (voir notes 2 et 13), le résultat de cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 septembre 2014.

# Groupe Air France-KLM

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013

## Acquisition

Dans le cadre de la constitution de *HOP!*, le groupe a acquis la compagnie Airlinair. Cette opération a été réalisée de la façon suivante :

- la cession, en date du 28 février 2013, des parts détenues dans Financière LMP (39,86%), société mère qui détenait Airlinair (voir note 9),
- l'acquisition, en date du 28 février 2013, de 100% des parts Airlinair pour un montant de 17 millions d'euros. Le goodwill relatif à cette opération ressortait à 3 millions d'euros.

## Cession

Le groupe a cédé, le 15 mai 2013, sa filiale italienne Servair Airchef, spécialisée dans le catering (restauration aérienne).

## 6. INFORMATIONS SECTORIELLES

### Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

**Passage** : Les revenus du secteur passage proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance Sky Team, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information.

**Fret** : Les revenus du secteur fret proviennent des opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du secteur fret correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs.

**Maintenance** : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

**Autres** : Les revenus de ce secteur proviennent essentiellement des prestations de commissariat fournies par le groupe aux compagnies aériennes tierces et au transport aérien à la demande réalisé essentiellement par Transavia.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne non répartis.

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

## Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Suite à une décision de la direction générale de réorganiser les secteurs de vente du groupe, la présentation des activités par origine des ventes est ventilée en 8 zones géographiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (contre 6 zones auparavant) :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux) et Afrique du Nord
- Afrique
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes. L'information au 30 septembre 2013 a été retraitée afin de permettre la comparaison.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en six secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique, Moyen-Orient
- Amériques et Polynésie
- Asie et Nouvelle Calédonie

## 6.1. Informations par secteur d'activité

- **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014**

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	15 783	1 983	2 473	1 587	-	21 826
Chiffre d'affaires intersecteurs	(1 074)	(16)	(1 578)	(458)	-	(3 126)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>14 709</b>	<b>1 967</b>	<b>895</b>	<b>1 129</b>	-	<b>18 700</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	88	(181)	113	20	-	40
Résultat des activités opérationnelles	286	(304)	111	17	-	110
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(20)	-	1	4	-	(15)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(613)	(613)
Impôts	-	-	-	-	11	11
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>266</b>	<b>(304)</b>	<b>112</b>	<b>21</b>	<b>(602)</b>	<b>(507)</b>

# Groupe Air France-KLM

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013 (retraité)

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	16 385	2 117	2 461	1 571	-	22 534
Chiffre d'affaires intersecteurs	(1 117)	(24)	(1 533)	(463)	-	(3 137)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>15 268</b>	<b>2 093</b>	<b>928</b>	<b>1 108</b>	-	<b>19 397</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	233	(184)	111	33	-	193
Résultat des activités opérationnelles	37	(230)	104	45	-	(44)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(214)	-	2	2	-	(210)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(280)	(280)
Impôts	-	-	-	-	(68)	(68)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(177)</b>	<b>(230)</b>	<b>106</b>	<b>47</b>	<b>(348)</b>	<b>(602)</b>

## 6.2. Informations par secteur géographique

### Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux) Afrique du Nord	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles, Caraïbes Guyane, Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Passage régulier	4 214	1 328	3 313	677	329	1 395	1 902	905	14 063
Autres recettes passage	261	119	123	36	4	73	13	17	646
<b>Total passage</b>	<b>4 475</b>	<b>1 447</b>	<b>3 436</b>	<b>713</b>	<b>333</b>	<b>1 468</b>	<b>1 915</b>	<b>922</b>	<b>14 709</b>
Transport de fret	267	187	555	102	37	365	212	108	1 833
Autres recettes fret	30	15	28	8	2	17	26	8	134
<b>Total fret</b>	<b>297</b>	<b>202</b>	<b>583</b>	<b>110</b>	<b>39</b>	<b>382</b>	<b>238</b>	<b>116</b>	<b>1 967</b>
Maintenance	560	276	18	-	-	-	41	-	895
Autres	425	626	2	50	-	-	-	26	1 129
<b>Total</b>	<b>5 757</b>	<b>2 551</b>	<b>4 039</b>	<b>873</b>	<b>372</b>	<b>1 850</b>	<b>2 194</b>	<b>1 064</b>	<b>18 700</b>

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013 (retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux) Afrique du Nord	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles, Caraïbes Guyane, Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Passage régulier	4 425	1 243	3 349	691	340	1 473	1 990	1 051	14 562
Autres recettes passage	290	151	105	35	4	72	29	19	705
<b>Total passage</b>	<b>4 715</b>	<b>1 394</b>	<b>3 454</b>	<b>726</b>	<b>344</b>	<b>1 545</b>	<b>2 019</b>	<b>1 070</b>	<b>15 267</b>
Transport de fret	295	198	558	113	38	388	232	123	1 945
Autres recettes fret	40	-	29	10	2	30	24	13	148
<b>Total fret</b>	<b>335</b>	<b>198</b>	<b>587</b>	<b>123</b>	<b>40</b>	<b>418</b>	<b>256</b>	<b>136</b>	<b>2 093</b>
Maintenance	563	321	17	-	-	-	26	-	927
Autres	367	615	55	49	-	-	-	24	1 110
<b>Total</b>	<b>5 980</b>	<b>2 528</b>	<b>4 113</b>	<b>898</b>	<b>384</b>	<b>1 963</b>	<b>2 301</b>	<b>1 230</b>	<b>19 397</b>

## Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe hors France Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Passage régulier	1 366	3 314	1 061	1 874	4 011	2 437	14 063
Transport de fret	3	33	101	354	739	603	1 833
<b>Total</b>	<b>1 369</b>	<b>3 347</b>	<b>1 162</b>	<b>2 228</b>	<b>4 750</b>	<b>3 040</b>	<b>15 896</b>

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013 (retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe hors France Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Passage régulier	1 441	3 399	1 068	1 892	4 163	2 599	14 562
Transport de fret	4	34	103	399	788	617	1 945
<b>Total</b>	<b>1 445</b>	<b>3 433</b>	<b>1 171</b>	<b>2 291</b>	<b>4 951</b>	<b>3 216</b>	<b>16 507</b>

## 7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2014	2013
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		<b>Retraité</b>
Carburant avions	4 926	5 245
Affrètements aéronautiques	329	351
Locations opérationnelles	646	692
Redevances aéronautiques	1 385	1 397
Commissariat	444	446
Achats d'assistance en escale	1 099	1 056
Achats d'entretien	979	975
Frais commerciaux et de distribution	665	652
Autres frais	1 275	1 289
<b>Total</b>	<b>11 748</b>	<b>12 103</b>
<i>Hors carburant avions</i>	6 822	6 858

## 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### 8.1. Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		<b>Retraité</b>
Salaires et traitements	3 993	4 091
Charges de retraite à cotisations définies	424	430
Charges de retraite à prestations définies	295	318
Autres charges sociales	880	905
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	1	2
Autres	(87)	(55)
<b>Total</b>	<b>5 506</b>	<b>5 691</b>

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies.

Le poste « autres » comprend notamment :

- le crédit d'impôt CICE,
- la capitalisation des frais de personnel sur les travaux d'entretien des avions et des moteurs.

### 8.2. Effectifs moyens de la période

<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
		<b>Retraité</b>
Personnel navigant technique	8 030	8 125
Personnel navigant commercial	21 659	21 905
Personnel au sol	65 187	67 003
<b>Total</b>	<b>94 876</b>	<b>97 033</b>

## 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		<b>Retraité</b>
Dépréciation de l'UGT Cargo	(111)	-
Dépréciation d'actifs immobilisés destinés à être cédés	(4)	-
Charges de restructuration	(7)	(220)
Résultat sur cession de titres disponibles à la vente	187	-
Résultat sur cession de filiales et participations	(3)	9
Autres	13	(21)
<b>Autres produits et charges non courants</b>	<b>75</b>	<b>(232)</b>

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014

#### *Dépréciation de l'UGT Cargo*

Au cours de la période, le groupe a poursuivi la revue stratégique de son activité tout cargo, différents scénarii ayant été étudiés. Après avoir fortement réduit son exploitation à Paris CDG au cours des dernières années, le groupe a décidé de réduire sa flotte d'avions tout cargo à Schiphol (Pays-Bas) soit par un rapprochement avec un tiers, soit par une restructuration interne. Cette décision constitue un indice de perte de valeur et a conduit le groupe à tester la valeur de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) cargo.

# Groupe Air France-KLM

A l'issue de ce test, une provision pour perte de valeur a été constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs aéronautiques de l'UGT à leur valeur de marché estimée d'après des valeurs d'évaluateurs. Elle s'élève à 111 millions d'euros au 30 septembre 2014.

## *Résultat sur cession de titres disponibles à la vente*

Dans le cadre de sa politique de gestion active de son bilan, le groupe a cédé, le 9 septembre 2014, 4 475 819 actions de la société espagnole Amadeus IT Holding S.A. ("Amadeus"), représentant 1,0% du capital de la société.

Le groupe a simultanément débouclé l'intégralité de l'opération de couverture mise en place en 2012, portant sur 12 000 000 actions Amadeus et représentant 2,68% du capital de la société.

Ces transactions ont généré :

- un résultat sur cession de titres disponibles à la vente de 187 millions d'euros dans la partie « Autres produits et charges non courants » du compte de résultat,
- une variation de juste valeur des actifs et passifs financiers de (4) millions d'euros dans la partie « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat,
- un produit de trésorerie de 339 millions d'euros.

A l'issue de ces transactions, le groupe conserve environ 4,4% du capital.

### • Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013 (retraité)

Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, le groupe avait annoncé la mise en place de mesures complémentaires de réduction des coûts salariaux de la société Air France. Le sureffectif avait été estimé à 2 800 personnes. Afin d'atteindre l'objectif de réduction de ce dernier, un plan de départ volontaire a été proposé au personnel au sol, dont la période de candidature fut ouverte au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Les modalités de réduction du sureffectif de personnel navigant n'avaient pas encore été arrêtées.

Dans ces conditions, le groupe avait procédé à sa meilleure estimation, au 30 septembre 2013, des coûts engendrés par ce plan de départs volontaires et avait enregistré une provision d'un montant 212 millions d'euros. Cette provision a fait l'objet d'ajustement au fur et à mesure de l'évolution des modalités d'application.

Le poste « résultat sur cession de filiales et participations » incluait :

- le résultat de cession des parts détenues dans Financière LMP (39,86%) (voir note 5),
- le résultat de cession des parts détenues dans Servair Airchef (50%) (voir note 5).

## 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>		
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Résultat de change	(149)	44
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(146)	(15)
Dotation nette aux provisions	(36)	(4)
Autres produits et charges financiers divers	(2)	(6)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(333)</b>	<b>19</b>

Au 30 septembre 2014, le résultat de change inclut principalement un ajustement de la valeur de la trésorerie bloquée au Venezuela afin de tenir compte du risque de conversion, ainsi qu'un écart de change latent sur la variation de la dette en dollars.

La variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers constatée au 30 septembre 2014 et au 30 septembre 2013 est principalement due à la variation de la part inefficace des dérivés carburant.

Au 30 septembre 2014, la ligne "Dotation nette aux provisions" comprend une perte de valeur de 21 millions d'euros sur les titres Alitalia – résultant de la conversion des obligations souscrites en décembre 2013 dans le cadre de la restructuration financière d'Alitalia – afin de ramener cette participation à sa juste valeur.

## 11. IMPÔTS

La charge d'impôt s'explique principalement par l'arrêt depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011 de la reconnaissance des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscale français Air France-KLM.

La limitation des actifs d'impôts différés au 30 septembre 2014 a eu un impact de (139) millions d'euros sur la charge d'impôt (contre (192) millions d'euros au 30 septembre 2013).

Par ailleurs, le groupe a décidé, dans le cadre de ses réflexions sur son activité tout cargo à Schiphol, de ramener à zéro la valeur des actifs d'impôts différés sur les déficits fiscaux pré-acquisition de Martinair. Ceci s'est traduit par la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 26 millions d'euros au 30 septembre 2014.

## 12. PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014

Suite à la dilution de sa participation au cours du dernier trimestre 2013, le groupe ne détient plus de titres mis en équivalence Alitalia, désormais comptabilisés en autres actifs financiers.

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013

Compte tenu des incertitudes qui pesaient sur la situation d'Alitalia, le groupe Air France-KLM avait déprécié intégralement les titres qu'il détenait au 30 septembre 2013. La quote-part de perte d'Air France-KLM ainsi qu'une provision pour perte de valeur avaient en conséquence été enregistrés, pour un montant de 202 millions d'euros, sur la ligne « Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence ».

## 13. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES

<i>En millions d'euros</i>	2014	2013
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		<b>Retraité</b>
Chiffre d'affaires	38	117
Résultat d'exploitation courant	(5)	(11)
Éléments non courant	1	(30)
Résultat des activités opérationnelles	(4)	(41)
Résultat financier	-	-
Résultat avant impôt	(4)	(41)
Impôt	-	-
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	<b>(4)</b>	<b>(41)</b>

Au 30 septembre 2014, la ligne « résultat net des activités non poursuivies » comprend le résultat réalisé par l'ensemble CityJet et VLM préalablement à sa cession, intervenue le 30 avril 2014 (voir notes 2 et 5). Il inclut également le produit de cession de ces deux sociétés qui s'élève à 1 million d'euros, comptabilisé en « Éléments non courants » du résultat net des activités non poursuivies.

Au 30 septembre 2013, dans le cadre de l'évaluation des compagnies régionales CityJet et VLM, le groupe avait enregistré en tant qu'éléments non courants une provision de 29 millions d'euros destinée à ramener à zéro la valeur de l'actif net de l'ensemble CityJet et VLM (voir note 2).